

Nouveaux succès pour les Trophées des entrepreneurs positifs de la CPME84



<u>La CPME</u> (Confédération des petites et moyennes entreprises) de Vaucluse vient de dévoiler le palmarès de la 6° édition des Trophées des entrepreneurs positifs. Après <u>les 6 lauréats de l'an dernier</u>, dont l'Echo du mardi, cette cuvée 2025 a été dévoilée <u>au Factory</u> au Pontet lors d'une soirée ayant réunis près de 250 personnes.

L'occasion pour <u>Bernard Vergier</u>, président de la CPME 84, et <u>Alain Gargani</u>, président de <u>la CPME Sud</u> qui avait fait spécialement fait le déplacement, de présenter les 6 nouveaux gagnants, parmi les 39 candidats, ainsi qu'un Prix Coup de cœur inédit cette année.

« Pour entreprendre, il faut croire en l'avenir. »

Thierry Suquet, préfet de Vaucluse



Ecrit par Laurent Garcia le 15 octobre 2025

Faisant référence au nom de cet événement, <u>Thierry Suquet</u>, le préfet de Vaucluse a tenu à rappeler que « ce ne sont pas les entrepreneurs qui ne sont pas positifs, c'est le climat qui est morose. Entrepreneur positif c'est un pléonasme car pour entreprendre, il faut être dynamique, il faut avoir de la capacité d'innovation, il faut croire en l'avenir, surtout quand le contexte est morose ».

Saluant la forte présence de la CPME 84 sur le terrain, le préfet a aussi précisé « qu'il était très important de partager les informations en portant la voie des entrepreneurs locaux. C'est pour cela que la CPME, et son président Bernard Vergier, me font parvenir tous les deux mois un rapport sur la situation économique départementale. Ces synthèses me permettent de faire remonter l'information et de nourrir mon dialogue avec les ministères. »



De gauche à droite : Thierry Suquet, préfet de Vaucluse, Bernard Vergier, président de la CPME84, Bénédicte Martin, conseillère régionale de la Région Sud, et Alain Gargani, président de la CPME Sud.

« J'apprends avec vous à faire la différence entre ce qui ressort du contexte, ce qui pose des problèmes, où se dressent les obstacles et surtout voir ce que l'on peut améliorer ensemble, poursuit Thierry Suquet. C'est dans cet esprit que je demande à mes services d'être aussi positifs que vous. Nous devons être à



vos côtés pour continuer à vous accompagner. »

« La simplification administrative passera par le terrain et par les exemples concrets. »

Thierry Suquet, préfet de Vaucluse

« Vous êtes des porteurs de projets qui nous intéressent parce qu'ils portent du développement économique. Ils portent de l'emploi, insiste le premier représentant de l'Etat en Vaucluse. Une fois que nous sommes d'accord sur les objectifs que nous voulons atteindre, il faut que nos services vous accompagnent dans la mise en place des solutions pour obtenir les autorisations administratives nécessaires à la réalisation de ces projets. Et pas simplement être dans des logiques où nous exposons la réglementation pour ensuite vous laisser la surmonter. »

Autre cap donné par le préfet à l'occasion de cette remise de prix : la simplification administrative tant espérée par les entrepreneurs. « Nous sommes parfois confrontés à des réglementations ou à des législations qui s'opposent entre elles. Pour arbitrer ces contradictions, il existe désormais France Simplification que l'on peut saisir par l'intermédiaire du préfet. Dans ce cadre, nous avons notamment porté deux dossiers : l'un a permis à une entreprise d'installer un bâtiment, l'autre à une société de pouvoir utiliser un coproduit. La simplification passera par le terrain et par les exemples concrets », insiste le préfet de Vaucluse.





Crédit: DR/CPME 84

Après cette intervention de Thierry Suquet, les remises des différentes distinctions 2025 ont pu débuter lors de cette soirée événement. Le Prix de la Persévérance a été ainsi remis à <u>Magali Maurin</u> et <u>Didier Limongi</u> dirigeant de la <u>SAS Maurin</u>.

« La SAS Maurin, c'est une entreprise qui a été créée sur Avignon il y a 75 ans cette année, rappelle Didier Limongi, gendre du fondateur. Aujourd'hui, nous avons une nouvelle génération avec ma fille Magali. Nous avons donc bien l'intention de déboucher vos canalisations et vidanger vos fosses septiques pendant encore très longtemps. »





Le prix de l'Eco-responsabilité/ Crédit : DR/CPME84

Le Prix de l'Eco-responsabilité a ensuite été attribué à <u>Isabel Ferrando</u> du <u>Domaine Saint Préfert</u> à Châteauneuf-du-Pape.

- « La viticulture en Vaucluse c'est une très longue relation historique, mais c'est aussi une relation économique très puissante, explique cette dernière. C'est pour cela que j'affirme que la viticulture à toute sa part dans l'univers des PME. »
- « J'exerce ce métier depuis 28 ans. Je suis issu d'une reconversion professionnelle, puisque je n'étais pas vigneronne auparavant. Je le suis devenue par passion, poursuit Isabel Ferrando. Nous sommes une toute petite entreprise de 14 collaborateurs, mais nous vendons nos vins dans 55 pays. Je dédie ce prix à mes collaborateurs, parce qu'ils font vraiment un travail très difficile. Je suis désormais accompagnée par ma fille, Guillemette Giraud Ferrando, qui est une merveilleuse jeune femme de 28 ans, à qui je peux confier la reine de l'entreprise dès qu'elle est prête, c'est-à-dire le plus tôt possible. Ensemble, nous préparons l'avenir, et ensemble nous préparons la sortie de crise. C'est pour cela que je suis positive. Je considère que la crise aura une fin, et qu'elle est imminente. Je la vois d'ici, j'espère, 12 à 18 mois. Nous travaillons pour préparer cette sortie de crise et nous la préparons de façon éco-responsable, puisque nous produisons un produit alimentaire qui est issu de notre environnement. L'éco-responsabilité c'est une évidence. »



Pour terminer, Isabel Ferrando a aussi tenu à saluer le travail de la Confédération patronale vauclusienne : « je remercie la CPME 84 , que je viens de rejoindre avec beaucoup de plaisir, et vous dire combien j'admire votre engagement auprès des entreprises. Nous avons besoin de vous. »



Le prix de la Créativité. Crédit :DR/CPME84

La soirée s'est poursuivie avec la remise du Prix de la Créativité à <u>Sophie Kirnidis</u> pour <u>Théus Industries</u>. « Nous fabriquons entre autres, des cheminées d'exception de la marque iconique Focus, explique la directrice du site de Cavaillon. La créativité est au cœur de notre ADN. Le fondateur de cette entreprise l'avait mis vraiment au centre de toute son activité et nous perpétuons cet esprit-là. Pas seulement dans nos produits, mais aussi dans notre façon d'entreprendre. Car aujourd'hui, il faut beaucoup de créativité pour entreprendre et se réinventer tous les jours. »

« C'est donc une grande fierté que la créativité de Théus soit reconnue et permette de contribuer au rayonnement de notre territoire », insiste Sophie Kirnidis dont <u>la société a été labellisée EPV (Entreprise du patrimoine vivant) depuis presque deux ans maintenant</u>.





Le prix du courage/ Crédit : DR/CPME84

Le Prix du Courage est ensuite allé à Tony Mathis de <u>la société Ruckfield</u>.

« Je n'étais pas trop au courant que nous étions inscrits, reconnaît en toute franchise le DGA de la marque de prêt-à-porter conçu autour de l'ancien rugbyman international Sébastien Chabal. Ce sont mes équipes qui m'ont inscrit. Merci à elles. Nous étions 5 personnes il y 5 ans, aujourd'hui nous sommes 60. Nous n'avons pas de problème pour embaucher parce nous essayons d'être une entreprise hyper bienveillante avec nos salariés. Ruckfield, c'est 1000 points de vente, 10 millions de marques, 30 boutiques ainsi qu'une grosse partie de notre activité en e-commerce qui représente près 50% de notre chiffre d'affaires. »





Le prix de la bienveillance. Crédit : DR/CPME 84

Le palmarès s'est poursuivi avec l'attribution du Prix de la Bienveillance à <u>Catherine Esquer</u> du réseau de praticiens en orientation <u>Avenir Factory</u> basé à Sorgues.

« Nous accueillons les jeunes et nous les accompagnons de la quatrième jusqu'au post-bac sur leur chemin de l'orientation, précise Catherine Esquer. Du coup, pour les familles, on leur apporte du souffle. Nous sommes huit sur la France entière et nous accueillons des élèves en présentiel et en distanciel depuis le monde entier. Nous avons des clients à Singapour, en Allemagne, d'un peu partout. »





Le prix de la solidarité. Crédit DR/CPME84

Enfin, le Prix de la Solidarité a été décerné à <u>Jantien Rault</u> et <u>Antoine Stamati</u>, de <u>la société avignonnaise</u> POWERiti.

- « Là-aussi, cette candidature n'est pas à l'initiative du chef d'entreprise, ce sont les salariés qui en sont à l'initiative », tient à souligner Bernard Vergier, le président de la CPME.
- « Effectivement, comme le dirigeant de Ruckfield le disait auparavant ne nous attendions vraiment pas à être là, confesse Jantien Rault qui poursuit : « nous sommes une très jeune entreprise qui a 4 ans et demi d'existence. Nous intervenons dans le domaine de l'informatique en accompagnant les professionnels dans la gestion de leur parc informatique. Nous sommes 12 personnes aujourd'hui et nous avons une croissance assez dynamique depuis 24 mois maintenant.

Le fondateur de POWERiti souligne également l'événement de la CPME « cela fait vraiment chaud au cœur de voir qu'il y a une forme de célébration pour toute la dynamique qu'on peut engager lorsque l'on est entrepreneur. »





Le prix coup de coeur. Crédit : DR/CPME84

Bonus de cette soirée, le jury de la CPME de Vaucluse a également attribué un Prix Coup de Cœur à Marion Roubaud et Jérémy Nedjar de L-XPLOIT.

« C'est vraiment un honneur pour une entreprise de cybersécurité offensive comme la nôtre remercie Marion Roubaud. Cette sécurité offensive, souvent associée à l'inconnu, la peur, les attaques, les menaces... Nous avons décidé de l'aborder d'une manière un peu plus humaine. De le simplifier un maximum, en accompagnant de manière pédagogique les entreprises dans ce monde numérique très complexe. »

De son côté, Jérémy Nedjar insiste sur « les valeurs que porte la CPME : c'est-à-dire la proximité et le partage. Quand on a besoin de Bernard Vergier ou d'Alain Gargani, ils sont toujours disponibles. C'est pour cela que nous participerons à la deuxième édition de Made in PME. »

Le dirigeant de L-XPLOIT poursuit « les gens qui font notre travail, en général, ce sont des très, très grandes entreprises. Mais cele ne sert à rien d'aller voir des très gros à Paris, alors qu'il y a des pépites ici. La réalité, c'est que chez nous, dans le Sud, on a des bons. »

« Ce coup de cœur s'appelle Bernard Vergier. »



Alain Gargani, président de la CPME Sud

En finale régionale

Les 6 lauréats vauclusiens participeront à la grande finale régionale de la CPME Sud. A l'exception cependant du Prix Coup de cœur, qui n'est pas représenté en région.

L'ensemble des candidats se retrouveront donc le 20 novembre prochain lors d'une grande soirée organisée au Mucem à Marseille.

L'an dernier, <u>la délégation vauclusienne s'était particulièrement distinguée</u> avec 2 prix lors de la finale qui s'était déroulée au centre des congrès de Gréoux-les-Bains.

Hommage appuyé du président régional

Pour clôturer cette 6e édition vauclusienne, Alain Gargani a tenu à rendre hommage au président de sa section locale : « j'ai un vrai coup de cœur depuis plusieurs années. Depuis que j'ai rencontré une personnalité hors norme. Quelqu'un qui, toute sa vie durant, combat pour l'entrepreneuriat. Qui, toute sa vie durant, a parlé à l'oreille des préfets. Avec bienveillance et surtout, pour défendre l'intérêt des TPE-PME. Ce coup de cœur s'appelle Bernard Vergier. »